



Belle-soeur horrible suite décès de mon mari

Par **jcourty**, le **15/12/2007** à **10:06**

bonjour rn rnje viens de perdre mon mari agé de 53 ans ,ce deuil est douloureux .Ma belle-mère était hospitalisée la semaine qui précédait la mort de son fils ,j'allais lui rendre visite régulièrement et l'aidait dans la recherche d' une maison de retraite.Hors depuis le décès de mon conjoint ma belle-soeur m'interdit de m'approcher de sa mère et m'accuse de l'aider uniquement pour en tirer quelques profits , j'en suis restée très bouleversée devant toutes ces méchancetés.rnrnrnje remercie pierrette pour sa réponse .je suis triste pour vous ,nous subissons les mêmes épreuves ,ce deuil et la cruauté humaine .Que pouvons-nous faire?

Par **PIERRETTE_old**, le **17/12/2007** à **13:51**

moi aussi j'ai perdu mon mari a l'age de 53ans oui je sais c'est très douloureuxrnsurtout que l'on a ete 32 ans ensemble ,aujourd'hui on m'a fait comprendre part l'intermaidière de ma fille que je ne faisait plus partie de la famille.Soyez courageuse et battez vous . Amicalement .

Par **jolati**, le **18/12/2007** à **19:18**

bonsoir j'ai 37 ans et malheureusement veuve aussi..; la belle famille!!! parlons en! alors que j'ai soutenue mon époux dans sa lutte contre la maladie ..; rien depuis le décès..; je n'étais que la pièce rapportée.; hélas les enfants ont bcp souffert et n'ont reçu que mon soutien.;... j'ai tournée le dos à tous ça et je me reconstruit avec serinité.... courage..; rnpleins de bisous à vous deux

Par **jcourty**, le **18/12/2007** à **20:16**

Merci jolati pour votre réponse ,je pense a vos enfants qui sont surement encore très jeunes et les élever seule est surement pas facile.Votre témoignage me touche .

Par **jolati**, le **18/12/2007** à **20:57**

mon message est pour vous soutenir car bien que je sois plus jeune j'ai été moi aussi interdite de séjour chez ma belle mère par mes beaux frères..; cela m'a fait très mal et je sais que elle aussi elle en souffre car en plus je suis le lien d'avec son fils trop tôt parti..; malheureusement je me suis pliée aux desirs des "tontons". les souvenirs sont là et avec les enfants on discute beaucoup de papa sans tabou.;; cela fait plusieurs années et je refais ma vie mais mon mari reste parmi nous et nous retenons les bons moments; mon nouvel ami ne s'en offusque pas et respecte énormément ces discussions privilégiées et respecte encore plus la memoire de mon mari..; après tant de peine et de tristesse je ne pensais pas que ça pouvait arriver..; je ne peux que vous souhaiter beaucoup de courage et que le temps puisse atténuer votre douleur.;; mais ne l'effacera jamais. il faut essayer de regarder devant et puis votre belle soeur est peut être dans la peine aussi ce qui la fait mal réagir et j'espère de tout mon coeur qu'elle revienne à de meilleurs sentiments. mais sinon si votre belle mère souhaite votre présence la belle soeur n'a pas à vous dire ce que vous devez faire!!!! elle profite peut être de votre faiblesse.rnsoyez forte et essayer de sourire à nouveau à la vie... je sais c'est si dur! mais avec force de volonté et de courage et le soutien de certains on peut y arriver.rngros bisous

Par **pochet claud**e, le **06/11/2009** à **08:39**

problemes financiers à la suite du deces de mon mari